

Economie régionale et communale

Domaine	Ingénierie et Architecture
Filière	Géomatique
Orientation	Génie de l'environnement (GEN)
Mode de formation	Plein temps

Informations générales

Nom:	:	Economie régionale et communale
Identifiant:	:	EconoRég
Années académiques	:	2018-2019, 2019-2020, 2020-2021
Responsable:	:	Damien Hoffmann
Charge de travail:	:	60 heures d'études
Périodes encadrées:	:	32 (= 24 heures)

Semestre	E1	S1	S2	E2	S3	S4	E3	S5	S6
Cours								32	

Connaissances préalables recommandées

- Enjeux et instruments du développement territorial
- Développement territorial et gestion environnement 1
- Développement territorial et gestion environnement 2

Objectifs

- Acquérir les connaissances de base sur la place et rôles des régions et communes en Suisse et sur les réformes en cours
- Connaître les institutions et mécanismes de la gouvernance publique
- Identifier les enjeux actuels et futurs de l'action des services publics
- Connaître les bases de la gouvernance publique et quelques instruments de pilotage
- Connaître les enjeux et outils de la gestion financière au niveau communal

Contenu et formes d'enseignement

Répartition des périodes indiquée à titre informatif.

Cours: 32 périodes

- Introduction à l'économie publique - bases et repères	4
- Système politique Suisse - forces et faiblesses	2
- Introduction à la gestion communale	4
- Réformes de la gouvernance communale	4
- Finances communales et bases de la péréquation financière	10

- Economie régionale et enjeux 4
- Nouvelle forme de gestion et collaboration dans le secteur public 4

Bibliographie

Aucune information

Contrôle de connaissances

Cours:

1. un test écrit individuel portant sur la matière du cours.
2. une note sera attribuée à un rapport de recherche et d'analyse sur le montage et l'analyse financière de projets publics choisis par les étudiants.

calcul de la note finale: moyenne des deux notes susmentionnées

Calcul de la note finale

Note finale = moyenne cours x 1

Fiche validée le 09.09.2018 par Cannelle Bertrand